

290

DQ2

Québec, le 26 juin 2012

Projet de parc éolien de la Seigneurie de
Beauté – 4 dans la MRC de La Côte-de-Beauté

6211-24-053

Monsieur Louis Madore
Direction des affaires régionales
de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches
1685, boul. Wilfrid-Hamel, bureau 1.14
Québec (Québec), G1N 3Y7

**Objet : Projet de parc éolien de la Seigneurie de Beauté – 4
dans la MRC de la Côte-de-Beauté
Questions complémentaires du 26 juin 2012 (DQ2, n^{os} 1 à 7)**

Monsieur,

Dans le cadre de l'audience publique sur le projet ci-haut mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions suivantes :

Question 1

Certaines dates devraient-elles être respectées pour les activités de dynamitage afin de protéger la grive de Bicknell?

Question 2

Fournir une carte d'occurrence de la grive de Bicknell selon les données du CDPNQ spécifiquement pour le secteur de la Seigneurie de Beauté et de la zone d'étude.

Question 3

Quelles mesures d'atténuation peuvent être exigées si des taux de mortalité élevés d'oiseaux ou de chauve-souris étaient révélés par les suivis?

Question 4

Un plan d'habitat faunique a-t-il été dressé pour la grive de Bicknell pour le territoire de la Seigneurie de Beauté?

Si oui, déposez ce plan.

Si non, d'autres types de protection, par exemple un refuge faunique, sont-ils présents dans la zone d'étude ou sur le territoire de la Seigneurie de Beauté pour la protection de l'habitat de la grive de Bicknell?

Question 5

Des restrictions s'appliquent-elles à la réalisation d'activités industrielles, telles que l'érection d'un parc éolien, dans l'habitat de la grive de Bicknell? Si oui, ces restrictions peuvent-elles être exigées sur des terrains privés?

Question 6

- A. Quelles sont les exigences pour la durée et la fréquence des suivis de mortalités des oiseaux et des chiroptères?
- B. Une durée plus longue des suivis peut-elle être demandée considérant la présence d'espèces à statut particulier sur le territoire?
- C. Une modification à cette demande peut-elle être exigée si des espèces obtiennent ou perdent leur statut suite à la mise en service du parc?

Question 7

Déposez le protocole de caractérisation de l'habitat de la grive de Bicknell.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **29 juin prochain**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission